

Les CAP aujourd'hui

Le CAPAO à Orly

Jean-Pierre Drapier *

La contre-expérience

C'est bien connu, la pratique analytique est une pratique privée qui se joue (apparemment) à deux, dans un cabinet feutré du sixième ou du septième arrondissement, entre un analysant névrosé, au désir décidé, et un analyste chevronné... Mais avec Lacan (cf. « La direction de la cure » ou « La lettre volée ») nous savons bien que toujours la situation est plus complexe, évoquant plus la partie de bridge : l'analysant, l'Autre, l'analyste dédoublé et occupant la place du mort.

Dans les centres d'accueil psychanalytique (CAP) proposés par le champ lacanien, la donne se trouve modifiée, encore plus complexe, en particulier au Centre d'accueil psychanalytique pour adultes d'Orly (CAPAO) :

- la pratique « privée » se trouve d'emblée proposée dans un cadre institutionnel, puisque les CAP sont des institutions, parties prenantes d'une institution plus large (l'Association des centres d'accueil psychanalytique du champ lacanien, ACAP-CL), elle-même liée à une autre institution (l'École psychanalytique des Forums du Champ lacanien, EPFCL). À Orly, de plus, nous sommes « logés » par la municipalité, dans les locaux du CMPP (centre médico-psycho-pédagogique) et nous utilisons, d'une manière différente, son secrétariat ;

- le public accueilli, en tout cas dans une ville de banlieue socialement défavorisée, a des difficultés pour situer *a priori* sa demande au niveau d'une demande de savoir, à concevoir que le seul outil utilisable est la parole et que toute prise en charge plus globale (sociale, médicamenteuse, etc.) doit se faire ailleurs. La pression du nombre de consultants aussi bien que celle du social environnant poussent vers un centre de soins de type CMP (centre médico-psychologique) ou dispensaire municipal ;


- d'autant plus qu'une bonne part de ce public présente des pathologies psychotiques souvent invalidantes socialement ;

– la question de l'argent et de son maniement dans la cure comme cession de jouissance demande une adaptation liée tant au cadre institutionnel que socioculturel ;

– enfin, les analystes bénévoles qui y consultent sont « payés » par une offre de formation clinique, complémentaire de leur parcours analytique personnel et du travail dans l'école et un collège clinique. Ils découvrent ou renouent avec la clinique dans un lien médiatisé par l'enveloppe institutionnelle (responsable du CAP, psychiatre, réunions, supervisions, échanges entre eux, etc.) et la pratique du contrôle. Ils y viennent avec la fraîcheur de leur inexpérience et des incertitudes, ce qui n'empêche pas, comme vous pouvez le lire dans les articles qui suivent, la complexité et la richesse de la réflexion personnelle et collective.

Cela fait quand même de sacrées différences qui ne sont pas sans devoir être interrogées au niveau du transfert, de l'acte analytique, du positionnement des analystes qui s'y prêtent, des prolégomènes nécessaires sur le travail de la demande, des mesures à mettre en place pour permettre le maintien de l'orientation psychanalytique, etc. C'est à ces questions que s'essayent de répondre ou au moins de mettre en forme plusieurs intervenantes passées ou présentes du CAPAO.

Au-delà de ces interrogations nécessaires, des hésitations, des réponses différentes entre CAP, et même au CAPAO entre intervenantes, on entend bien ce que le travail institutionnel, avec l'appui trouvé sur un responsable, une équipe, mais aussi l'association ACAP-CL, transforme et rend possible de la pratique analytique. Ainsi la contre-expérience CAPAO trouve-t-elle à se valider dans sa pérennité, déjà huit ans d'extension continue, un succès quantitatif (plus de 150 consultants, plus de 2 000 séances pour 7 intervenantes en 2016) et qualitatif, avec, au un par un, des sujets pour qui la rencontre s'est avérée une bonne rencontre et ce quelle que soit leur structure.

*  Responsable du CAPAO.